

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

### Séance du 28 octobre 2021

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni salle BARTHOLDI – La City – 2 Rue Gabriel Plançon - 25043 BESANCON CEDEX, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9

La séance est ouverte à 20h30 et levée à 20h42.

**Étaient présents** : Mme Anne VIGNOT, M. Gabriel BAULIEU, M. Nicolas BODIN, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Yves GUYEN, Mme Marie ZEHAF, M. Daniel HUOT, Mme Marie ETEVENARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Michel JASSEY, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Fabrice TAILLARD, M. Sébastien COUDRY, M. Loïc ALLAIN, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. François BOUSSO, M. Frédérique BAEHR, M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ

**Étaient absents** : M. Pascal ROUTHIER, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoît VUILLEMIN, M. Christophe LIME, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, Mme Anne BENEDETTO, M. Gilbert GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE

**Secrétaire de séance** : M. Jean-Paul MICHAUD

**Procurations de vote** : M. Nathan SOURISSEAU à Mme Françoise PRESSE

## Garanties d'emprunts – Compétence Habitat (28 octobre 2021)

**Rapporteur** : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

**Commission** : Relations avec les communes et avec la population et moyens des services publics

<b>Inscription budgétaire</b>
<i>Sans incidence budgétaire</i>

**Résumé :**

Il est proposé d'apporter une garantie d'emprunt à une demande nouvellement déposée en matière d'habitat pour un montant de 682 500,00 €. Pour cette demande, il est vérifié que les ratios prudentiels et le règlement d'attribution des garanties d'emprunt sont respectés.

Il est proposé ci-dessous une synthèse de la demande formulée et présentée en détail dans le point suivant (voir délibération de garantie en annexe).

### **I - Opération financée par le prêt à garantir (Habitat)**

Dossier 321

Demandeur : NEOLIA

Contrat de prêt : n° LBP-00013447

Montant à garantir : 682 500,00 € (soit 50 % du prêt total de 1 365 000,00 €)

Affectation de l'emprunt : Construction de 15 logements PSLA 70 chemin des Montarmots à Besançon – Programme L'Orée du Bois

Niveau de performance énergétique : RT 2012 (60 Kwh/m2/an)

Il a été vérifié sur la base des documents figurant dans le dossier de demande que les différentes clauses respectent le règlement des garanties d'emprunt de Grand Besançon Métropole. Les ratios prudentiels sont rappelés dans le tableau joint en annexe.

Conformément à son règlement, Grand Besançon Métropole renoncera au bénéfice de discussion pour cette opération.

La situation financière du demandeur a été mesurée par Grand Besançon Métropole. Elle a été appréciée à partir des informations financières disponibles (états financiers annuels du 31/12/2020).

### **II. Provision pour garantie d'emprunt**

Conformément au règlement précité, la demande de garantie d'emprunt ne fera pas l'objet d'une provision.

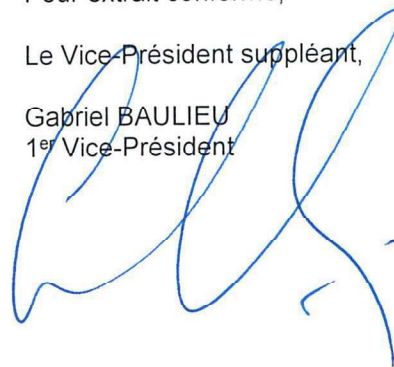
A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la demande de garantie d'emprunt déposée en matière d'habitat par NEOLIA pour un montant de 682 500,00 € ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22

Contre : 0

Abstention\* : 0

Conseillers intéressés : 0

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.